



## **RETRAITE : TOUJOURS MOBILISÉS POUR OBTENIR LE RETRAIT !**

Face à la mobilisation massive et tenace, le gouvernement est de plus en plus en difficulté pour faire passer en force un projet largement contesté par la population et la majorité des organisations syndicales.

Ainsi, une nouvelles fois, le 6 février, des dizaines de milliers (130 000 à Paris) de manifestant(e)s ont fait entendre leur exigence du retrait du projet de loi sur les retraites !

Face à cette mobilisation d'ampleur, Macron et son gouvernement refusent d'entendre, ils veulent imposer leur projet par « la force et la répression ».

Les Unions Régionales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et les Organisations de jeunesse UNL et UNEF condamnent les violences policières à l'encontre des grévistes, manifestants et des jeunes lors des blocages des lycées avec l'intrusion de force de l'ordre dans les établissements scolaires ainsi que la répression administrative. Elles condamnent également toutes les répressions à l'encontre des grévistes (cf. communiqué de presse).

Malgré la période de congés scolaires, nous restons mobilisés pour nos revendications :

- ▶ Maintien des régimes de retraites : régime général, régimes spéciaux, régimes complémentaires, code des pensions civiles et militaires
- ▶ Retrait du plan Macron-Delevoye
- ▶ Retour à la retraite à taux plein à 60 ans
- ▶ Taux de remplacement de 75% de la rémunération d'activité sur la base des 10 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public, pas de retraite inférieure au smic
- ▶ Prise en compte de la pénibilité, des périodes de formation et aménagement des fins de carrière
- ▶ Augmentation des salaires et du SMIC (1800€)
- ▶ Égalité salariale entre les femmes et les hommes : cela générerait près de 35 milliards de recettes fiscales en plus (cotisations salariales et patronales, impôt sur le revenu et TVA)
- ▶ Comptabilisation des années d'étude et de précarité chez les jeunes

**Les URIF continuent d'appeler à la tenue d'assemblées générales dans tous les secteurs, pour décider la grève, à organiser des actions dans les localités et les départements sous la forme d'interpellation des députés, de retraites aux flambeaux, etc., ce afin de préparer une mobilisation interprofessionnelle d'ampleur, jeudi 20 février.**

**Jeudi 20 février – Manifestation unitaire régionale – 13h30 Montparnasse vers place d'Italie**

Montreuil, 7 février 2020